

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VOTE DU SDRIF-E : L'AORIF PARTAGE LA NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER LE LOGEMENT ABORDABLE, MAIS CRAINT QU'EXCLURE CERTAINS TERRITOIRES DE LA PRODUCTION N'AGGRAVE LE DÉFICIT D'OFFRE

Le nouveau Sdrif-E (Schéma directeur de la région Ile-de-France environnemental) a été voté par les élus régionaux le 11 septembre 2024 en séance plénière du Conseil Régional. Ce vote marque l'aboutissement d'un travail conséquent ayant permis de définir les grandes orientations stratégiques de l'Ile-de-France à l'horizon 2040. L'AORIF a été sollicitée aux différentes étapes de la révision du schéma directeur et a eu à cœur d'y contribuer activement.

Notre Association régionale partage les grands choix stratégiques retenus permettant de consolider l'attractivité de l'Ile-de-France tout en établissant un équilibre entre développement urbain et ambition environnementale.

La nécessité de développer l'offre de logement abordable réaffirmée

En matière d'habitat, l'AORIF salue l'ambition affirmée dans le Sdrif-E consistant à accorder une place majeure au logement abordable, qui devra représenter 2/3 des 70 000 logements à produire chaque année.

Les organismes Hlm sauront prendre toute leur part à la production de nouveaux logements sociaux dans les tissus urbains constitués, notamment dans les secteurs à enjeux tels que les quartiers de gares de la SGP (Société des grands projets) ou dans les polarités urbaines, ainsi qu'à la réhabilitation thermique progressive de leur patrimoine.

Le risque de nouveaux freins au développement d'un parc qui réponde à la demande

L'AORIF salue l'assouplissement de l'obligation réglementaire 59 (OR 59) qui prévoit la limitation de production de logements sociaux dans les communes qui comptent déjà 30% de PLAI-PLUS, permis par la concertation, mais rappelle que la formulation retenue dans le Sdrif-E risque de freiner la production dans ces communes, alors que la demande ne cesse d'augmenter sur l'ensemble du territoire francilien.

Dans une région confrontée à d'importantes difficultés pour produire et où plus de 830 000 familles restent en attente d'un logement social, limiter géographiquement ou quantitativement la production du logement social dans ses segments les plus abordables conduit à créer de nouveaux freins au développement d'un parc qui réponde à la demande.

Pour Damien Vanovershelde, président de l'AORIF, « la présence de proximité des organismes de logement social, au quotidien, permet d'établir des relations de confiance avec les collectivités locales et les habitants. Notre conviction est que le logement social est une chance pour les Franciliens car c'est une force économique et sociale pour l'Ile-de-France. ».

L'AORIF - L'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France est l'association des organismes de logement social de la région Ile-de-France. Il s'agit d'un espace de propositions, d'accompagnement et de mobilisation au service du logement social. L'AORIF représente un collectif d'une centaine d'organismes (OPH, ESH, Coop'Hlm, SACICAP, EPL), logeant 3 millions de personnes, unis pour proposer des réponses pertinentes et des solutions innovantes aux défis du logement social de la région-capitale. Site internet : www.aorif.org
Contact presse : Vincent Rougeot - 01 40 75 52 91 - v.rougeot@aorif.org

